



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question écrite n° 98044

## Texte de la question

M. François Brottes souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la situation des quelques 1 500 Amérindiens Wayana présents dans le département de la Guyane française. La lutte contre l'orpaillage clandestin semble inefficace, et met considérablement en danger les populations qui tentent de survivre dans l'espace dit de « réserve naturelle ». L'État refuse toujours de signer la convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail relative aux peuples indigènes et tribaux, texte législatif vivement soutenu par l'Organisation des Nations-unies. Aussi lui demande-t-il quelles dispositions sont mises en oeuvre pour lutter efficacement contre l'orpaillage clandestin et protéger le peuple Wayana en voie de disparition, et quand la France compte-t-elle ratifier la législation internationale sur les peuples indigènes.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Brottes](#)

**Circonscription :** Isère (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98044

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 janvier 2011, page 399

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)